

Le Catherinois

Journal municipal de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Volume 38 Numéro 2



Budget 2019
Cahier spécial à l'intérieur

8 février 2019

Cotiser à son REER ou à son CELI, c'est maintenant!



Prenez le temps de trouver
votre bonne combinaison d'épargne
dès aujourd'hui.

Date limite pour cotiser au REER : 1^{er} mars 2019

1 800 CAISSES | desjardins.com/reer-celi

 **Desjardins**
Caisse populaire de
Saint-Raymond-Sainte-Catherine

Budget 2019

Le conseil municipal a adopté, le 21 janvier dernier en séance extraordinaire, le budget pour l'année 2019. L'augmentation du compte de taxes d'une résidence moyenne sera inférieure à 3 %. Vous trouverez, au centre de l'édition du présent journal, un cahier spécial contenant toute l'information pertinente à ce sujet.

Complexe d'habitation pour personnes âgées

Nous avons en main un projet d'offre d'achat d'un terrain destiné à la construction d'un complexe d'habitation pour personnes âgées. Le projet chemine normalement. La résidence serait située en bordure de la nouvelle avenue des Catherine, dont la construction est prévue au cours de l'année.

Futur aréna

À la mi-décembre, nous avons demandé à l'architecte de modifier les esquisses pour un aréna à une seule glace au lieu de deux, afin d'être prêts pour une nouvelle demande de subvention qui devrait se faire dans un avenir rapproché. Les coûts seront ainsi réduits et cela facilitera la réalisation du projet. Nous discutons aussi avec la Ville de Pont-Rouge pour trouver des solutions temporaires dans l'attente de voir l'arrivée d'un nouvel aréna.

Bibliothèque

La nouvelle bibliothèque Anne-Hébert est ouverte et je vous invite à aller la visiter. Vous en serez fiers! Je tiens à remercier tous les bénévoles qui ont participé au déménagement des livres et autres accessoires de l'ancienne bibliothèque à la nouvelle; encore une belle preuve que l'implication de ceux-ci fait la différence. L'inauguration officielle se fera un peu plus tard.



Pierre Dolbec
Maire

Achat local

Achetons local; c'est payant pour tout le monde! Nous discutons avec l'Association des gens d'affaires de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier de la distribution d'un chéquier de bons de réduction.

Sécurité

La circulation des motoneigistes sur les trottoirs et chemins publics est interdite depuis les travaux d'entrée d'agglomération et la construction de nouveaux bâtiments commerciaux et de services. L'accessibilité des motoneiges à certains établissements devient de plus en plus complexe. S.V.P., respectez les règlements, il en va de la sécurité de tous. Merci pour votre collaboration.

Parc du Grand-Héron

Le parc de glisse du Grand-Héron vous attend : sentier de glace, patinoires, piste de ski de fond et glissades sont là pour vous; profitez-en en famille, en amoureux ou entre amis.

14 février

Février, le mois de l'amour. Pensez aux vôtres, ayez une attention particulière pour ceux et celles qui vous sont chers, et ce, pendant tout le mois, pas seulement à la Saint-Valentin.

Pierre Dolbec, maire



Nos élus y étaient

- Le 15 décembre, monsieur le conseiller Claude Phaneuf était présent à la parade de Noël et au souper des Chevaliers de Colomb;
- Le 16 décembre, monsieur le maire Pierre Dolbec et monsieur le conseiller Claude Phaneuf étaient présents au souper de Noël du Club de l'Age d'or;
- Le 10 janvier, monsieur le maire Pierre Dolbec a présidé une réunion du comité d'administration local à la Station touristique Duchesnay.

DÉNEIGEMENT

Numéros de téléphone importants Déneigement des **routes régionales** ministère des Transports

- Route de Fossambault
(de la route Grand-Capsa à la rue Gingras);
- Rue Gingras;
- Route de Duchesnay;
- Route de la Jacques-Cartier;
- Grande Ligne.

Renseignements généraux ou plaintes : 1 888 355-0511, 511
ou www.inforoutiere.qc.ca

Déneigement **routes collectrices** et locales :
418 875-0911

RAPPEL

CONCERNANT L'HIVER!

Quiconque jette de la neige
sur les trottoirs et/ou
dans les rues de la municipalité
commet une infraction.

(Règlement numéro 893-2003).

Protégez bien les **boîtes aux lettres**.
Elles sont souvent placées dans l'emprise de rue.



STATIONNEMENT INTERDIT

Du 1^{er} novembre au 15 avril

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public et dans les stationnements appartenant à la Ville entre **23 h et 7 h**, et ce, **sur tout le territoire** de la Ville à l'exception de la rue Désiré-Juneau où l'interdiction de stationnement est entre 23 h et 8 h du côté nord (entre la route de Fossambault et la rue Anne-Hébert), des stationnements publics de la rue Désiré-Juneau et du 2, rue Laurier où l'interdiction est uniquement du dimanche au jeudi entre 23 h et 7 h le lendemain.

Il est aussi interdit à toute heure du jour, durant cette même période, de laisser tout véhicule stationné ou immobilisé sur le chemin public, durant les opérations de déneigement.

(Règlement numéro 891-2003)



GUIDE PRATIQUE

POSITIONNEMENT DES BACS ROULANTS

Ne jamais placer vos bacs roulants sur le trottoir ou dans la rue.
Cela peut nuire au déneigement et à la circulation.



Distance entre
le trottoir et les bacs
ou entre les bacs
et autres obstacles
(exemple : Balises de déneigement,
boîte aux lettres ou clôtures)
50 CM (20 PO)



Visitez
laregieverte.ca
Régie régionale de gestion des
matières résiduelles de Portneuf

Disposer les bacs de chaque côté de l'entrée.
Les roues et poignées doivent être orientées vers votre domicile.

Les propos de Claude Phaneuf District numéro 1

Bonjour à tous et toutes,

La Corporation du bassin de la Jacques-Cartier

Parmi mes dossiers, je siége au comité exécutif de la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC). Si je ne vous donne pas beaucoup d'information sur les dossiers qui sont associés à mon implication, c'est que la CBJC s'est dotée de plusieurs moyens de communication pour rejoindre les citoyens du bassin versant.

Il y a tout d'abord le site Web de la CBJC <https://www.cbjc.org>.

Il y a ensuite les **communiqués de presse**, le plus souvent publiés dans le Courrier de Portneuf.

Depuis mars 2016, il y a l'**infolettre** qui paraît quelques fois par année. Vous pouvez vous y abonner, ou sélectionner l'onglet « infolettre » sur le site Web. Plusieurs nouvelles y sont publiées régulièrement.



Et une nouveauté depuis 2018, la CBJC a aussi un **compte Facebook**.



Claude Phaneuf

conseiller.district1@villescjc.com

L'Office municipal d'habitation du Grand-Portneuf



L'automne dernier, j'ai donné quelques informations sur l'Office municipal d'habitation du Grand-Portneuf (OMHGP) dans le cadre de l'inauguration des bureaux à Pont-Rouge.

Sachez que l'OMHGP a un **site Web** <https://www.omhgp.com>. Vous y trouverez, entre autres, toutes les informations sur l'organisation, la localisation de nos immeubles et comment faire une demande pour devenir locataire.

Il me fera toutefois plaisir de répondre à d'éventuelles questions de votre part sur les projets de ces organismes. Au plaisir!

**ÉCOCENTRE
NEUVILLE**

**NOUVELLES
HEURES
D'OUVERTURE**

**LUNDI AU SAMEDI :
7H30 À 16H15**



Visitez
laregieverte.ca

Régie régionale de gestion des
matières résiduelles de Portneuf



SALON

SANTÉ, BIEN-ÊTRE & VIE ACTIVE
de la Jacques-Cartier



salonsantejc.com

**la SANTÉ
c'est pour
tout le monde!**

1re édition



PRÉSENTÉ PAR LA



FONDATION MÉDICALE
DE LA JACQUES-CARTIER

ÉVÉNEMENT SPÉCIAL !

La Fondation médicale de la Jacques-Cartier est présentement à préparer un SALON SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET VIE ACTIVE, pour l'ensemble de la population.

Le but de ce salon qui se tiendra **les 27 et 28 avril 2019**, est DE FAIRE CONNAÎTRE TOUS LES SERVICES OFFERTS EN SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET VIE ACTIVE DISPONIBLES DANS NOTRE MILIEU.

COMMANDITAIRES, EXPOSANTS ET CONFÉRENCIERS POTENTIELS, nous sommes présentement en mode recrutement.

Visitez notre site Web
www.salonsantejc.com
pour les détails et conditions.

Ou contactez-nous par courriel à
info@salonsantejc.com

SAMEDI 27-28 AVRIL 2019
de 10h à 16h

CENTRE ANNE-HÉBERT 22, Rue Louis Jolliet, Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Voici un résumé des résolutions les plus importantes ou d'intérêt public adoptées par le conseil municipal lors des séances tenues le 14 et le 21 janvier 2019. Le livre des procès-verbaux des séances du conseil peut être consulté à la mairie au 2, rue Laurier, durant les heures de bureau. On peut également en obtenir copie moyennant la somme de 0,39 \$ la page. Les procès-verbaux des séances du conseil peuvent aussi être consultés sur le site Internet de la Ville au www.villescjc.com.

Séance du 14 janvier 2019

Résolution 11-2019

Le conseil adopte à l'unanimité le Règlement numéro 1452-2019 sur le traitement des élus municipaux de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Résolution 17-2019

Le conseil adopte le règlement aux fins de modifier le Règlement de zonage numéro 1259-2014, de façon à modifier les normes d'implantation relativement aux marges de recul latérales pour les habitations de type jumelé et en rangée dans la zone 13-H.

Résolution 20-2019

Le conseil adopte le second projet de règlement aux fins de modifier le Règlement de zonage numéro 1259-2014 de façon à ajouter la terminologie pour le mot « Écocentre », à ajouter la classe d'usage « *Id : Équipement d'utilité publique* » et indiquer les zones dans lesquelles cet usage est autorisé, à créer la classe d'usage « *le : Gestion des déchets* » et définir les usages autorisés sous cette classe d'usage et autoriser l'usage « *le : Gestion des déchets* » dans la zone 36-I.

Résolution 24-2019

Le conseil renouvelle le mandat des membres du Comité consultatif d'urbanisme de la façon suivante :

- Madame Sylviane Gagné, au siège numéro 2, jusqu'au 31 décembre 2020;
- Madame Hélène Marcotte Paré, au siège numéro 4, jusqu'au 31 décembre 2020.

Résolution 26-2019

Le conseil autorise le paiement numéro 7 à la compagnie Constructions N. Bossé inc. au montant de 92 698,69 \$, relativement aux travaux de construction de la bibliothèque Anne-Hébert. Ce montant tient compte des travaux réalisés au 30 novembre 2018, d'une retenue contractuelle de 10 % et de l'ajout des taxes brutes.

Résolution 36-2019

Le conseil autorise le paiement numéro 2 à la compagnie Action Estimation inc., au montant de 81 692,90 \$, relativement aux travaux de réfection de la toiture du garage municipal. Ce montant tient compte des travaux réalisés au 18 décembre 2018, d'une retenue contractuelle de 10 % et de l'ajout des taxes brutes.

Avis de motion

Madame la conseillère Julie Guilbeault donne avis de la présentation à une séance ultérieure d'un règlement pourvoyant à modifier le règlement numéro 891-2003 intitulé « Règlement numéro 891-2003 abrogeant et remplaçant le règlement numéro 327 relatif au stationnement » de façon à réglementer le stationnement public de la nouvelle bibliothèque Anne-Hébert au 215, rue Désiré-Juneau.

Séance du 21 janvier 2019

Résolution 43-2019

Le conseil adopte les prévisions budgétaires pour l'année 2019.

Le Catherinois

Le journal municipal *Le Catherinois* est publié par la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et distribué gratuitement dans tous les foyers situés sur le territoire municipal. Tirage de 3 500 exemplaires. Impression par Groupe Magnitude. Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019. Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou partie de façon officielle ou déguisée est interdite sans la permission écrite de la Ville. La Ville ne se tient pas responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires. Les dénominations d'individus englobent le féminin et le masculin dans le seul but d'alléger la présentation de ce journal. La date de tombée pour soumettre un texte ou une publicité est le 15 du mois précédent la parution. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec madame Vanessa Beaulieu au numéro 418 875-2758, poste 111 ou encore par courriel à vanessa.beaulieu@villescjc.com. Pour les commerces qui désireraient faire paraître une publicité à l'intérieur du journal municipal, visitez le site Internet de la Ville au www.villescjc.com pour connaître les tarifs et formats.



Garant
des forêts
intacts^{MC}



Fausse alarme incendie, 90 secondes pour réagir!



Un grand nombre d'alarmes incendie non fondées dans les bâtiments résidentiels se produisent en présence des occupants. Dans plusieurs des cas, ces derniers tentent d'annuler l'alarme en appelant au centre de télésurveillance, mais les pompiers ont souvent déjà été appelés pour se rendre sur les lieux. Il est donc trop tard pour éviter le déplacement des pompiers.

Il est possible de faire activer une fonction de délai d'acheminement du signal d'alarme, présente dans les systèmes d'alarme résidentiels fabriqués depuis l'an 2000. Vous pouvez ajouter un délai de 90 secondes.

Lorsque activée, cette fonction permet ainsi d'avoir un moment entre le début de la sonnerie d'alerte et la transmission du signal d'alarme au centre de télésurveillance. Cette période de temps peut être mise à profit afin de vérifier si un incendie s'est réellement déclaré dans le bâtiment et, si ce n'est pas le cas, d'éviter le déplacement des pompiers.

Quelques statistiques

- Plus de neuf alarmes incendie sur dix que reçoivent les centres de télésurveillance sont non fondées;
- Près de 20 % de ces alarmes sont dues à une installation déficiente des composantes du système d'alarme, à un mauvais entretien et à des composantes défectueuses;
- Plus de 40 % de ces alarmes sont engendrées par de la fumée légère (vapeur d'eau, fumée de cigarette ou de chauffage, poussière);
- Plus de 10 % des alarmes incendie non fondées sont occasionnées par des travaux de construction ou de rénovation.

Conseils pour éviter les alarmes non fondées

- Faites installer les détecteurs de fumée du système d'alarme loin des sources de fumée ou de vapeur d'eau : cuisine, pièce avec foyer, salle de bain ou atelier. Optez pour des détecteurs photoélectriques : ils sont moins sensibles à la fumée légère et à la vapeur.

Utilisation du système d'alarme incendie

- Assurez-vous que votre système d'alarme relié à un centre de télésurveillance répond aux normes en vigueur;
- Apprenez comment fonctionne votre système d'alarme et montrez-le aux occupants de votre demeure;
- Assurez-vous que le numéro de téléphone de votre centre de télésurveillance est inscrit sur le clavier de commande du système ou près de celui-ci;
- Renseignez-vous auprès de votre municipalité sur la réglementation concernant l'installation et le fonctionnement des systèmes d'alarme incendie.



Étienne Labonté-Jolin

Chef division prévention et premier répondant

CONSTRUCTION DRY

www.constructiondry.com

Jean-François Hamel
Président

10 rue du Garbin
Sainte-Catherine-de-la-J-C

constructiondry@gmail.com

418-875-1975

Résidentiel - Commercial - Rénovation

RBQ : 8002-2510-65

Groupe Altus

Depuis 1964

Évaluation et fiscalité municipale | Analyse immobilière
Solutions technologiques | Géomatique

1265, boulevard Charest Ouest, bureau 1200, Québec (Qc) G1N 2C9
T 418.628.6019 F 418.628.5200
www.groupealtus.com



Nominations



François Nault **Pompier-préventionniste**

La Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier est heureuse d'annoncer la nomination de monsieur François Nault au poste de pompier-préventionniste à temps plein. Monsieur Nault a été nommé par le conseil le 23 avril 2018.

Monsieur Nault est diplômé de l'Institut de protection contre les incendies du Québec, il détient un diplôme d'études professionnelles (DEP) en intervention incendie, une attestation d'études collégiales (AEC) en prévention incendie et un DEP en conduite de véhicules lourds.

Monsieur Nault a débuté sa carrière au sein du Service incendie de la MRC de Bécancour et par la suite à Saint-Apollinaire. Il apportera son savoir-faire et son professionnalisme au service des citoyens de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.



Éric Blais **Prévention et gestion de risques**

La Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier est heureuse d'annoncer la nomination de monsieur Éric Blais au poste de prévention et gestion de risques. Monsieur Blais a été nommé par le conseil lors de la séance le 30 octobre dernier.

Avec plus de treize années d'expériences dans le domaine de l'incendie, monsieur Blais possède plusieurs formations variées en sécurité incendie dont un DEP en intervention incendie et une AEC en prévention incendie.

Les quatre dernières années, il a été préventionniste à temps plein. Son expertise en prévention et sécurité civile sera gratifiante pour la population catherinoise.

L'équipe du Service de protection contre les incendies de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier est désormais composée de quatre pompiers à temps plein, mis à part le directeur.



Sécurité civile

Photo : Rosalie Crête

La Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier modernise son plan de sécurité civile, auquel l'ensemble des services municipaux contribue, afin de prévoir les mesures de protection contre diverses situations présentant des risques pour la population : inondations importantes, pannes électriques majeures, routes principales fermées à la circulation, etc. Ainsi, les intervenants concernés seront prêts à réagir pour informer et protéger la population catherinoise lors de situation de crise.

De plus, en cas de situation critique, une nouvelle section « **Mesures d'urgence** » sera intégrée rapidement sur le site Web de la ville et permettra aux Catherinois et Catherinoises de rester au fait des dernières nouvelles et procédures à suivre.

Un plan de sécurité civile établi par les municipalités prévoit, généralement, des mesures précises selon les sujets suivants :

Alerte et mobilisation des intervenants

- Procédure pour joindre rapidement les intervenants, comme un bottin de personnes-ressources.

Alerte de la population

- Procédure pour joindre rapidement les personnes menacées par un sinistre réel ou appréhendé.

Mesures générales de secours

- Organisation d'un centre de coordination et d'un centre de relève;
- Procédures d'évacuation ou de mise à l'abri de la population;
- Organisation de centres de service et d'hébergement pour les sinistrés;
- Procédures pour obtenir, maintenir et rétablir les services essentiels à la population.

Mesures pour communiquer à la population certains risques potentiels

- Diffusion de communiqués;
- Organisation de rencontres de citoyens;
- Mises à jour fréquentes de l'information transmise sur le site Web de la ville;
- Service d'alertes par SMS, courriel et appel téléphonique automatisé (**prévue en 2019**).

Articles essentiels en cas de situation d'urgence

Des articles essentiels permettront à vous et votre famille de subsister pendant les trois premiers jours d'une situation d'urgence. Ce délai de trois jours est le temps que pourraient prendre les secours pour venir en aide aux sinistrés ou que pourraient mettre les services essentiels à se rétablir.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires et utiles concernant la sécurité civile, la prévention ainsi que quoi faire en situation d'urgence, consultez le site du <https://www.securitepublique.gouv.qc.ca>.

Éric Blais

Préventionniste et gestion de risques

Défi des héros



Le Service de protection contre les incendies de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier est fier de venir en appui à la Fondation Rêves d'enfants et **au Défi des héros** qui aura lieu le **1^{er} mars 2019 à la Station touristique Duchesnay**.

Le Défi des héros rassemble deux genres de héros : les participants et les enfants de rêve qui luttent contre une maladie qui menace la vie. Nous amassons des fonds pour permettre à un de ces enfants gravement malades de réaliser son plus grand rêve. Notre objectif est de **10 000 \$** et nous avons besoin de votre appui pour l'atteindre.

Les 15, 16 et 17 février prochain, une équipe de pompiers sera présente au Super C pour effectuer l'emballage de votre épicerie, toujours dans le but d'amasser des dons pour la Fondation Rêves d'enfants. On vous y attend!

Nous vous invitons également à nous rendre visite en faisant un don directement à la caserne de pompiers, en semaine de 7 h à 18 h, au 4251, route de Fossambault.

Venez nous encourager lors du **Défi des héros** qui aura lieu le 1^{er} mars prochain. Le Service de protection contre les incendies de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier sera présent avec des véhicules incendies.

Il est possible d'effectuer un don en ligne en consultant le lien suivant :

<https://www.revesdenfants.ca/heros/> et en sélectionnant l'équipe **MRC de la Jacques-Cartier**.



Monsieur Mathieu Ouellet et
monsieur Étienne Labonté-Jolin, pompiers au
Service de protection contre les incendies





 Au nom de l'équipe participant au Défi des héros, 


 nous vous remercions!
 


Fonds de la région de la Capitale-Nationale

Appel de projet

Les personnes souhaitant démarrer une entreprise, les entreprises privées, les coopératives, les organismes à but non lucratif, ainsi que les villes et municipalités de la MRC de La Jacques-Cartier sont invitées à soumettre leur projet de développement économique dans le cadre du tout premier appel de projets du Fonds de la région de la Capitale-Nationale.

Hâtez-vous! Les intéressés ont jusqu'au **8 février à 12 h pour déposer leur demande.**

Pour connaître tous les détails, les critères d'admissibilité et les modalités du Fonds de la région de la Capitale-Nationale, visitez le www.mrc.jacques-cartier.com/fonds-de-la-capitale-nationale/.

Les prix du Patrimoine

Soyez de la prochaine édition

La MRC de La Jacques-Cartier lance à nouveau l'appel de candidatures des Prix du patrimoine des régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches. Tout organisme, municipalité, entreprise privée, citoyenne ou citoyen de la région ayant contribué à protéger et à mettre en valeur le patrimoine par différentes actions est invité à soumettre sa candidature dans l'une des quatre catégories de reconnaissance d'ici le **1^{er} avril prochain.**

Les lauréats de La Jacques-Cartier seront connus en mai, à l'occasion de la Soirée Reconnaissance en patrimoine organisée par la MRC. Tous les lauréats des régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches seront ensuite réunis lors de la journée Célébration patrimoine, le 15 juin prochain, à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.



Pour soumettre sa candidature ou celle d'un tiers, rendez-vous au www.mrc.jacques-cartier.com/la-mrc/culture-et-patrimoine/prix-du-patrimoine/.

Société de développement économique (SDE) de La Jacques-Cartier

Devenez membre

Entrepreneur de la région de La Jacques-Cartier, devenez membre de la Société de développement économique (SDE) de La Jacques-Cartier. En plus de contribuer davantage à votre communauté, vous serez à même, par votre expérience et votre expertise, de contribuer au développement économique, touristique et social de votre région.



Devenez membre, tout à fait gratuitement, en remplissant le formulaire au www.sde.jacques-cartier.com.

À propos de la SDE de La Jacques-Cartier

La SDE de La Jacques-Cartier offre notamment des services de soutien et d'aide financière aux entreprises et promoteurs du territoire. L'organisme, qui se veut un partenaire naturel des gens

d'affaires, est ainsi non seulement en mesure d'aider les entrepreneurs à y voir plus clair dans leur projet d'affaires, mais peut aussi les soutenir financièrement via ses différents fonds et subventions.

Tourisme Jacques-Cartier

Le blogue qui inspire

La région de La Jacques-Cartier, c'est le plus grand terrain de jeux de Québec! Cet hiver, découvrez les merveilles que vous réserve la région. Tout au long de la saison hivernale, mille et une activités inspirantes vous seront présentées sur le blogue tout frais de Tourisme Jacques-Cartier au www.jacques-cartier.com/blogue.

Laquelle choisirez-vous? La randonnée pédestre ou en raquette? Un séjour dans un chalet? Une randonnée en ski de fond, en ski alpin ou en planche à neige? Ou peut-être préférerez-vous une balade en traîneau à chiens ou une partie de pêche blanche? Ou encore la glissade, le fatbike ou le patinage?





**ASSOCIATION DES
GENS D'AFFAIRES
DE SAINTE-CATHERINE-
DE-LA-JACQUES-CARTIER**

**ACHETER. LOCAL
C'EST. UNE. AFFAIRE
NATURELLE!
WWW.AGASCJC.COM**

ACHETEZ LOCAL



**RESTEZ BRANCHÉ
SUR LES ENTREPRISES
DE VOTRE RÉGION!**

Suivez la page facebook de l'Association des gens d'affaires et soyez au courant des PROMOTIONS, RABAIS ou NOUVEAUTÉS des entreprises de la région !

www.facebook.com/AGAstecatherine

www.agascjc.com

Babillard des organismes



Distribution alimentaire

Vendredi 22 février

Au local du COD

261, rue Edward-Assh, local E

Faites votre demande au 418 441-8840

(laissez un court et clair message. Nous vous contacterons en toute confidentialité.

Pierre Plamondon, responsable



Club de l'Age d'Or

Tournoi de whist militaire Souper de Saint-Valentin et danse

Le samedi 16 février à 13 h
au centre socioculturel
Anne-Hébert



Cercle de fermières

Rencontre mensuelle
Le mardi 19 février à 19 h 30
au centre socioculturel
Anne-Hébert, salle *Le Torrent*

Bienvenue à toutes!



Club de l'Age d'Or



Déjeuner conférence suivi d'un mini-whist

Le mardi 12 mars à 9 h 30
au centre socioculturel
Anne-Hébert



Disco 6-12 ans

Le vendredi 1^{er} mars
au centre socioculturel Anne-Hébert



Société d'horticulture et d'écologie de la Jacques-Cartier

Conférences :

Les aménagements comestibles

Par Johane Boucher

Le jeudi 21 février 19 h 30 au centre
socioculturel Anne-Hébert

Le compost thermique et ses avantages

Par Louis Duquette

Le jeudi 14 mars à 19 h 30 au centre
socioculturel Anne-Hébert

Coût : 5 \$ membre 10 \$ non-membre

Information

Micheline 418 875-1870

Nancy 418 875-2343

Shej-c@hotmail.com

*Tous les organismes reconnus peuvent
profiter du babillard.*

*Faites parvenir vos textes avant le 12 de chaque mois
par courriel à eric.gingras@villescjc.com.*



OFFRES D'EMPLOI

SAISON ESTIVALE 2019

*Tu es
DYNAMIQUE?*

*Tu aimes
travailler avec
les ENFANTS?*

*Tu aimes
jouer
DEHORS?*

*Rejoins notre super
équipe de moniteurs et
monitrices!*

POSTE DISPONIBLE

Moniteur(trice)-chef

- Avoir 18 ans avant le 30 septembre 2019
- Avoir de l'expérience dans la gestion d'une équipe de travail
- Avoir un grand sens des responsabilités, faire preuve de leadership et avoir de la rigueur
- Être organisé pour bien planifier le travail
- Être disponible avant le début de la saison pour préparer les activités

AUTRES POSTES OFFERTS

Assistant(e)-moniteur(trice) –chef

- Avoir 18 ans avant le 30 septembre 2019
- Avoir un grand sens des responsabilités, faire preuve de leadership et d'initiative
- Être capable de superviser les moniteurs et de collaborer avec le moniteur-chef

Responsable du camp de jour

- Avoir 17 ans avant le 30 septembre 2019
- Avoir une expérience pertinente dans la gestion d'un camp de jour
- Avoir un grand sens des responsabilités, faire preuve de leadership et avoir d'initiative

Responsables de secteur (nautique, artistique, terrestre)

- Avoir 16 ans avant le 30 septembre 2019
- Avoir une expérience pertinente dans le secteur d'activités désiré
- Avoir des compétences pour superviser une équipe de moniteurs

Moniteurs, monitrices

- Avoir 16 ans avant le 30 septembre 2019
- Être organisé et dynamique avec les enfants

Assistants(tes)-moniteurs(trices)

- Avoir 15 ans avant le 30 septembre 2019
- Être organisé et dynamique avec les enfants

COMMENT POSTULER?

Avant le **1^{er} mars 2019**,
transmets une lettre de
présentation avec ton curriculum
vitae à l'adresse suivante :

emplois@lacnf.org

Les personnes ayant travaillé à la
CNF pendant l'été 2018 doivent
aussi faire parvenir leur avis
d'intérêt à obtenir un poste dans
l'équipe de la CNF pour la saison
estivale 2019.

CONDITIONS DIVERSES

- Être disponible avant l'été pour des formations et pour toute la durée des activités (23 juin au 11 août 2019)
- Salaire selon les échelles en vigueur
- Être un ancien de la CNF, un atout
- Avoir une formation en secourisme/RCR/DEA, un atout

**Seuls les candidats retenus seront
contactés pour une entrevue.**

FRANÇOIS

A réussi son année scolaire.
Et tous ses examens dentaires.



On connaît notre monde.

Dentisterie générale | Prothèse sur implants | Soins esthétiques | Transformation du sourire | Radiographies numériques | Anesthésie sans douleur | Nos bons services avec vos assurances dentaires

418 875.2707

4697, route de Fossambault
Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
(Québec) G3N 1T3



d^{re} stéphanie fortin
DENTISTE GÉNÉRALISTE



ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019

LE 21 JANVIER 2019



INTRODUCTION

Chers citoyens et citoyennes,

Grâce à la précieuse collaboration de mes collègues élus, du directeur général et greffier, de notre trésorière et du personnel de direction, je vous dépose aujourd'hui notre budget de fonctionnement pour l'année 2019.

Nous avons consacré de nombreuses heures de travail à la préparation de ce budget. L'exercice a été exigeant, d'importantes décisions ont été prises et des choix ont dû être faits.

Nous avons travaillé très fort afin de contrôler l'augmentation du compte de taxes, et ce, malgré l'ajout de nouveaux services, de nouvelles infrastructures et l'augmentation des charges payables aux gouvernements régionaux (MRC et CMQ) ainsi que pour les services de la Sûreté du Québec, comme nous le verrons plus loin.

Dans ce budget, nous rembourserons 2 275 909 \$ en capital sur la dette.

Comme vous le savez, le programme triennal d'immobilisations pour 2019, 2020 et 2021 a été adopté en décembre dernier. Le journal « Le Catherinois » de janvier contenait un cahier spécial à ce sujet.

VUE D'ENSEMBLE – BUDGET D'OPÉRATION

Nous ne traiterons donc, dans ce document, que du budget d'opération de l'année en cours. Les revenus que nous anticipons pour 2019 sont de 13 763 545 \$, soit une variation de 6,77 % avec 2018 ou 872 329 \$. Les dépenses ou charges ont été estimées à 11 423 808 \$, soit une variation de 711 229 \$ avec 2018 ou 6,64 %.

L'excédent avant conciliation à des fins fiscales est donc de 2 339 737 \$. De ce montant sont soustraits 2 275 909 \$ pour le remboursement de la dette en capital, 210 680 \$ pour renflouer notre fonds de roulement et 41 000 \$ pour des activités d'investissement à même les revenus courants.

Le manque à gagner est comblé, notamment, par une somme de 30 000 \$, appropriée de notre surplus accumulé, aussi appelé excédent non affecté. Nous approprierons aussi 157 852 \$ provenant de nos réserves financières, notamment de la vente des terrains de la phase III du parc industriel, pour payer le service de la dette relié aux travaux réalisés dans cette section du parc industriel, de sorte que ces travaux n'aient pas d'impact sur le compte de taxes des contribuables.

TABLEAU N° 1 – Vue d'ensemble

	2019	2018
Revenus	13 763 545 \$	12 891 225 \$
Charges ou dépenses	(11 423 808) \$	(10 712 579) \$
Excédent	2 339 737 \$	2 178 646 \$
Remboursement de la dette (capital)	(2 275 909) \$	(2 022 853) \$
Remboursement du fonds de roulement	(210 680) \$	(192 287) \$
Transferts aux fonds affectés	157 852 \$	61 866 \$
Sous-total	11 000 \$	25 372 \$
Appropriation au surplus affecté et non affecté	30 000 \$	60 000 \$
Financement à long terme des activités de fonctionnement	0 \$	0 \$
Activités d'investissements	(41 000) \$	(63 620) \$
Dépenses constatées à pourvoir (rôle d'évaluation triennal)	0 \$	(21 752) \$
Excédent ou déficit	0 \$	0 \$

Voici donc le sommaire des revenus et charges de fonctionnement pour 2019 :

TABLEAU N° 2

Description	Budget 2019	Budget 2018	Variation en \$	Variation en %
REVENUS				
Revenus de taxes	11 015 323 \$	10 342 568 \$	672 755 \$	6.50 %
Palements tenant lieu de taxes	250 497 \$	233 895 \$	16 602 \$	7.10 %
Services rendus aux organismes	1 016 626 \$	907 171 \$	109 455 \$	12.07 %
Autres services rendus	67 454 \$	66 746 \$	708 \$	1.06 %
Loisirs et culture	295 045 \$	256 455 \$	38 590 \$	15.05 %
Imposition de droits	547 000 \$	601 200 \$	(54 200 \$)	(9.02) %
Amendes et pénalités	100 000 \$	98 000 \$	2 000 \$	2.04 %
Intérêts	90 000 \$	72 500 \$	17 500 \$	24.14 %
Autres revenus	95 530 \$	89 289 \$	6 241 \$	6.99 %
Transferts	286 070 \$	223 401 \$	62 669 \$	28.05 %
TOTAL DES REVENUS	13 763 545 \$	12 891 225 \$	872 320 \$	6.77 %
CHARGES				
Administration générale	1 846 196 \$	1 758 295 \$	87 901 \$	5.00 %
Sécurité publique	1 852 770 \$	1 773 383 \$	79 387 \$	4.48 %
Transport	2 306 996 \$	2 131 450 \$	175 546 \$	8.24 %
Hygiène du milieu	1 501 499 \$	1 467 937 \$	33 562 \$	2.29 %
Santé et bien-être	219 245 \$	227 878 \$	(8 633 \$)	(3.79) %
Aménagement, urbanisme et développement	782 711 \$	735 410 \$	47 301 \$	6.43 %
Loisirs et culture	2 084 871 \$	1 996 934 \$	87 937 \$	4.40 %
Frais de financement	829 520 \$	621 292 \$	208 228 \$	33.52 %
SOUS-TOTAL	11 423 808 \$	10 712 579 \$	711 229 \$	6.64 %
Excédent avant conciliation à des fins fiscales	2 339 737 \$	2 178 646 \$	161 091 \$	7.39 %
Financement				
Remboursement de la dette	2 275 909 \$	2 022 853 \$	253 056 \$	12.51 %
Affectations				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	0 \$	0 \$	0 \$	
Activités d'investissement	41 000 \$	63 620 \$	(22 620) \$	(35.55) %
Remboursement du fonds de roulement	210 680 \$	192 287 \$	18 393 \$	9.57 %
Réserves financières et fonds réservés	(157 852 \$)	(61 866 \$)	(95 986 \$)	155.15 %
Appropriation excédent non affecté	(30 000 \$)	(60 000 \$)	30 000 \$	(50.00) %
Appropriation excédent affecté	0 \$	0 \$	0 \$	
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	0 \$	21 752 \$	(21 752 \$)	(100.00) %
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES	0 \$	0 \$	0 \$	

NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION 2019 – 2020 – 2021

L'année 2019 marque la première année d'application du rôle triennal. La valeur moyenne d'une résidence unifamiliale, le jour avant le dépôt du rôle, comparée au jour du dépôt du rôle, est passée de 259 713 \$ à 269 895 \$, soit une augmentation de 3,92 %. Pour l'ensemble du rôle, la variation moyenne est de 4,4 %, comme suit :

TABLEAU N° 3 – Hausse moyenne des valeurs

CATÉGORIES	HAUSSE MOYENNE 2016-2019
Immeubles non résidentiels (commerces)	2,77 %
Immeubles industriels	4,84 %
Immeubles de 6 logements et plus	1,83 %
Immeubles résiduels (résidentiels)	4,06 %
Immeubles agricoles	23,39 %
Terrains vagues desservis	15,26 %
Variation totale	4,40 %

Le conseil ayant, depuis plusieurs années, adopté le régime de taxation à taux variés, les taux de taxes ont été ajustés pour chacune des catégories ci-haut mentionnées, afin de neutraliser le plus possible l'effet des hausses moyennes de valeur.

Comme il s'agit d'augmentations moyennes, le compte de taxes 2019 pourra être à la hausse pour certains propriétaires et à la baisse pour d'autres.

TABLEAU N° 4 – Taux des taxes foncières

Catégorie	Taux 2019	Taux 2018	Taux 2017
Résiduel (résidentiel, etc.)	0,818 \$	0,825 \$	0,79 \$
Non résidentiel	2,4446 \$	2,46 \$	2,24 \$
Industriel	2,2502 \$	2,31 \$	2,24 \$
6 logements et plus	1,023 \$	1,02 \$	0,98 \$
Terrains vagues desservis	1,636 \$	1,65 \$	1,58 \$
Agricole	0,818 \$	0,825 \$	0,79 \$

Commerces

On se souviendra que, l'an passé, les immeubles commerciaux ont subi des hausses de taxes plus importantes que les autres immeubles. En 2019, la hausse des taxes foncières pour un commerce sera inférieure à celle d'une résidence qui, elle, variera entre 2,89 % et 2,96 % comme nous verrons plus loin. À titre d'exemple, les taxes foncières d'un commerce, d'une valeur de 300 000 \$ en 2018, augmenteront de 2,18 %, comme ci-après démontré :

Taux 2019	Taux 2018	Augmentation
308 310 \$ x 2,446 % = 7 541 \$	300 000 \$ x 2,46 % = 7 380 \$	161 \$ ou 2,18 %

Quant aux différents tarifs, ils varieront de la façon suivante :

TABLEAU N° 5 – Différents tarifs

	TARIFS	
	2019	2018
Aqueduc par logement	192 \$	192 \$
Égout par logement	141 \$	141 \$
Matières résiduelles par logement	150 \$	147 \$
Vidange fosse septique par logement	65 \$	65 \$

Seul le tarif pour les matières résiduelles augmente de 3 \$. Tous les autres tarifs demeurent les mêmes.

En tenant compte des taxes spéciales de bassin en aqueduc et égout, la hausse du compte de taxes d'une résidence moyenne, construite en bordure d'une rue desservie par les services d'aqueduc et d'égout, sera de 82,61 \$ ou 2,96 % pour un compte de taxes moyen de 2 875,35 \$.

La hausse du compte de taxes d'une résidence moyenne qui n'est pas desservie par les réseaux d'aqueduc et d'égout sera de 68,11 \$ ou 2,89 % pour un compte de taxes moyen de 2 422,74 \$.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Comme mentionné précédemment, en 2019 les charges ou dépenses de fonctionnement se chiffrent à 11 423 808 \$, soit une augmentation de 6,64 % ou 711 229 \$.

Le tableau numéro 2 démontrait la répartition des charges par service ou par fonction. Présenté sous un autre angle, le budget des charges par objet est le suivant :

TABLEAU N° 6 – Charges ou dépenses par objet

	2019	2018	Variation % 2019 / 2018
Rémunération et charges sociales	5 691 838 \$	5 261 498 \$	8,18 %
Biens et services	3 172 009 \$	3 175 440 \$	(0,11) %
Frais de financement	830 520 \$	622 191 \$	33,48 %
Quotes-parts aux organismes municipaux	1 337 357 \$	1 258 270 \$	6,29 %
Autres	392 084 \$	395 180 \$	(0,78) %
TOTAL	11 423 808 \$	10 712 579 \$	6,64 %

ÉCARTS SIGNIFICATIFS ENTRE 2018 ET 2019

Outre la masse salariale incluant les avantages sociaux, les hausses les plus significatives dans ce budget sont :

TABLEAU N° 7 – Écarts significatifs

Augmentation des charges ou dépenses	Augmentation du budget
Remboursement du capital sur la dette	253 056 \$
Frais de financement	208 329 \$
Nouvelle bibliothèque (sauf salaires)	21 877 \$
Transport adapté et transport collectif	33 235 \$
Élimination des matières résiduelles	25 734 \$
Sûreté du Québec	20 536 \$
TOTAL	562 767 \$

La hausse du service de la dette, capital et intérêts, est absorbée de façon importante par la vente des terrains dans la phase III du parc industriel, par des subventions dans différents programmes et par une appropriation des soldes disponibles de règlements d'emprunts fermés. Sur une hausse de 443 385 \$, 218 685 \$ n'iront pas sur le compte de taxes des contribuables.

Au niveau de la masse salariale, une grande partie de la hausse s'explique par une amélioration significative des services à la population :

Service de protection contre les incendies et premiers répondants

Ainsi, à partir de la mi-mai 2019, deux pompiers – premiers répondants assureront un service 24 h/24, 7 jours/7, à partir du poste incendie. Les délais d'intervention seront donc grandement améliorés le soir, la nuit et les fins de semaine. Nous savons tous qu'en cas d'arrêt cardiaque ou de troubles cardiorespiratoires, le temps d'intervention est crucial pour sauver des vies.

Aux heures régulières de travail, quatre pompiers – premiers répondants, à temps plein, répondent dorénavant aux appels, en plus des pompiers à temps partiel alertés.

Travaux publics

Deux employés additionnels assurent maintenant un service de nuit au garage municipal.

Compte tenu de l'étendue de notre flotte de véhicules, un deuxième mécanicien a été engagé.

Loisirs et culture

Avec l'avènement de la nouvelle bibliothèque, les heures d'ouverture seront prolongées, nécessitant l'embauche d'une deuxième personne responsable de la bibliothèque.

Les budgets de surveillance au parc du Grand-Héron, ceux des préposés aux locaux et à la billetterie sont également augmentés.

Administration

Comme vous le savez, la rémunération des membres du conseil municipal a dû être ajustée, compte tenu des nouvelles règles fiscales imposées aux élus par le gouvernement fédéral.

Une nouvelle adjointe administrative au greffe a également été embauchée et a débuté son travail le 17 janvier dernier, à raison de 3 jours par semaine.

Autres hausses

La balance de la hausse de la masse salariale s'explique par les augmentations salariales prévues et celles à négocier cette année dans les contrats de travail, ainsi que par les hausses d'échelon pour le personnel n'ayant pas atteint le maximum des échelles salariales.

Santé

Comme le lui permet l'article 91 de la *Loi sur les compétences municipales*, la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier supporte l'amélioration des soins de santé sur son territoire.

Nos efforts, combinés à ceux de la Fondation médicale de la Jacques-Cartier ne donnent pas toujours des résultats spectaculaires et ceci fait l'objet de discussions entre les membres du conseil et avec les intervenants concernés. Je veux cependant souligner que sans ces efforts nous n'aurions pas accès à un point de chute du CLSC de la Jacques-Cartier ici même.

Nous avons maintenant trois jeunes médecins à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, à l'aube de la retraite de la docteure Christine Banville et celle, à court ou moyen terme, du docteur Pierre Huot. Combien de villages se sont retrouvés sans médecin après la retraite des piliers locaux du monde médical. C'est un défi de tous les jours d'intéresser de nouveaux médecins à venir s'établir ici, compte tenu des conditions édictées par le ministère de la Santé et des Services sociaux et toute la machine administrative qui s'en suit.

Dans ce budget, nous consacrons 180 000 \$, soit 10 000 \$ de moins qu'en 2018, à la Fondation médicale de la Jacques-Cartier. Nous nous sommes engagés, par contrat, à soutenir la Fondation qui, elle, soutient Gestion Santé Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier qui gère le centre médical.

Tout n'est pas parfait, plusieurs de nos citoyens sont des patients orphelins et les villes voisines ne contribuent pas toujours à la hauteur de nos attentes. Les services offerts par le CLSC de la Jacques-Cartier devraient être améliorés, compte tenu du support financier que nous lui accordons. Malgré ces imperfections, si nous ne faisons rien, les choses vont empirer.

Je profite de l'occasion pour souhaiter une très belle retraite à la docteure Christine Banville qui, pendant de nombreuses années, a fait preuve d'un dévouement exceptionnel pour ses patients.

Je souhaite également la bienvenue à la docteure Isabelle-Anne Fontaine qui a choisi Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, dans une période où les communautés tentent de s'arracher les médecins de famille.

La venue de nos trois jeunes médecins est encourageante. Ils seront ici de nombreuses années, souhaitons-le!

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2018

Sans revenir sur le programme d'immobilisations de 2018 et celui adopté en décembre dernier pour 2019, 2020 et 2021, je voudrais souligner certains projets réalisés et ceux à l'être prochainement.

2018 a vu la réalisation du parc de Place de l'Église, la réalisation du parc de planches à roulettes, au grand plaisir de nos jeunes, et l'ajout d'un trottoir sur la route de Fossambault Nord, particulièrement pour la sécurité des étudiants.

Nous avons aussi grandement amélioré l'entretien des trottoirs en hiver, en faisant l'acquisition d'une chenillette, un investissement de 240 000 \$.

Des travaux importants ont été entrepris pour la réfection de la toiture du garage municipal.

Nous avons ouvert une partie de la phase IV de notre parc industriel et la plupart de nos terrains ont été vendus, dont un à la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf pour l'aménagement d'un nouvel écocentre pour nos citoyens et ceux des villes voisines.

Nous avons acquis un terrain en vue de la construction future d'un aréna.

Une patinoire additionnelle a été aménagée, avec bandes et baies vitrées, de calibre professionnel.

Au niveau sécurité incendie, les citoyens peuvent maintenant bénéficier d'une protection accrue, avec l'achat d'un camion d'élévation et d'un nouveau camion mini-pompe, un investissement de près de 800 000 \$.

Nous avons aussi débuté l'offre de service en ligne à nos citoyens. Cette offre va prendre de l'ampleur au cours de 2019.



PROJETS POUR 2019

2019 verra le début d'importants travaux d'infrastructures sur la route de la Jacques-Cartier, entre les rues de l'Osmonde et Vanier, en collaboration avec le ministère des Transports.

Nous comptons aussi investir 1 200 000 \$ pour prolonger l'avenue des Catherine, notamment pour rendre disponible un terrain de grande superficie pour un complexe d'habitation pour personnes âgées.

Nous inaugurerons, dans peu de temps, la nouvelle bibliothèque Anne-Hébert, rattachée à l'école des Explorateurs. Une bibliothèque beaucoup plus grande et à la fine pointe de la technologie.

Nous compléterons également la construction d'un 5^e étang aéré pour le traitement des eaux usées.

Si vous ne l'avez pas fait, je vous invite à consulter notre programme triennal d'immobilisations 2019, 2020, 2021 dans le journal « Le Catherinois » de janvier ou en ligne sur notre site Internet.



CONCLUSION

Notre ville compte maintenant 7 982 habitants, comme décrété par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, une augmentation de 1,5 depuis l'an passé.

Nous atteindrons, dans quelques années, une masse critique intéressante en termes de population pour offrir aux citoyens une gamme de services encore plus étendue, en profitant des économies d'échelle qu'une telle population permet.

INDICE DE VITALITÉ ÉCONOMIQUE

Quoiqu'il en soit, le 18 décembre 2018, notre ville s'est classée 6^e à l'échelle de tout le Québec pour sa vitalité économique dont l'indice est calculé par l'Institut de la statistique du Québec.

Cet indice tient compte du taux d'emploi, du revenu médian de la population et du dynamisme démographique.

PROFIL FINANCIER

Au niveau du profil financier de notre ville, publié le 9 octobre 2018 par le ministère des Affaires municipales, on y apprend que le taux global de taxation uniformisé (TGT) de notre ville est de 0,98 \$ par cent dollars d'évaluation.

Cet indicateur fait l'hypothèse d'un taux unique de taxation pour tous les immeubles et qui intégrerait tous les tarifs en vigueur et toutes les taxes foncières ou autres.

Le prochain tableau montre ce taux, comparativement à certaines villes de notre région.

TABLEAU N° 8

Villes	Taux
Pont-Rouge	1,1220 \$
Saint-Raymond	1,0143 \$
Saint-Augustin-de-Desmaures	1,1961 \$
L'Ancienne-Lorette	1,1019 \$
Boischatel	0,9605 \$
Sainte-Brigitte-de-Laval	1,1476 \$
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	0,9800 \$

Dans les villes de notre classe de population au Québec, ce taux est de 1,0219 \$, et dans notre région administrative, il est de 1,1012 \$.

Pour assurer tous les besoins de notre population, nous devons continuer à favoriser l'accroissement de notre richesse foncière. C'est de cette façon que nous allons faire de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier une ville où il fait bon vivre.

Nous débuterons, cette année, la révision de notre plan stratégique pour remplacer celui de 2012-2020, avec une même vision d'avenir : « Une qualité de vie à l'orée de la forêt laurentienne ».

Qui dit qualité de vie, dit :

- Des emplois de qualité;
- Des services municipaux performants pour tous les groupes d'âges;
- Un environnement de qualité;
- La sécurité des citoyens et citoyennes;
- Des commerces et services de proximité;
- Des infrastructures en bon état.

J'espère que ces informations vous satisferont. Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions, après quoi nous allons procéder à l'adoption de ce budget de fonctionnement.

Je termine en remerciant le personnel et les membres du conseil pour leur contribution à la réalisation de ce budget.

Je vous remercie de votre attention.



Pierre Dolbec, maire

Inscription soccer

Les inscriptions se dérouleront du 11 février au 15 mars 2019

Catégories (année de naissance) :

U-4 (2015) U-5 (2014) et U-6 (2013)

Les jeunes évolueront uniquement à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, à raison d'une séance par semaine. Chaque séance est composée d'une période d'entraînement et d'une mini-partie. L'accent sera mis sur le développement psychomoteur de l'enfant afin de le préparer à intégrer des notions de base de soccer.

U-7 (2012), U-8 (2011), U-9 (2010), U-10 (2009) et U-11 (2008)

La saison est composée d'entraînements et de parties. Les pratiques ont lieu à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Pour les parties, les jeunes évoluent dans la Ligue de soccer du comté de Portneuf (LSCP) et se déplacent dans Portneuf. Il y a 12 parties dans la saison pour les U-7 et 14 parties pour les U-8 à U-11.

U-12 (2007) à U-18 (2001)

La saison comporte deux séances par semaine : un entraînement et une partie. Les parties ont lieu dans la Ligue de soccer Québec-Métro. Les séries éliminatoires suivent la saison régulière.

Adulte amicale (2000 et moins)

Groupe mixte d'adultes qui se rencontrent un soir par semaine pour jouer un match de soccer amical sans arbitre. Les équipes peuvent être modifiées à chacun des matchs.

Si une catégorie n'a pas assez de joueurs pour former une équipe, les joueurs seront jumelés au *Club Les Mustangs de Pont-Rouge*.

Grille Tarifaire

Catégorie	Prix du 11 février au 15 mars 2019	Prix après le 15 mars 2019	Coût des vêtements		Dépôt pour chandail
			Bas	Short	
U-4, U-5, U-6	90 \$	110 \$	-	-	100 \$
U-7, U-8	115 \$	135 \$	15 \$	28 \$	100 \$
U-9, U-10,	135 \$	155 \$	15 \$	28\$	100 \$
U-11, U-12, U13	155 \$	175 \$	15 \$	28\$	100 \$
U-14, U15	170 \$	190 \$	15 \$	28\$	100 \$
U-16, U-17	185 \$	205 \$	15 \$	28 \$	100 \$
U-18, sénior	205 \$	225 \$	15\$	28 \$	100 \$
Adulte amicale	40 \$	40 \$	-	-	-

*la tarification familiale s'applique : 2^e enfant : - 15 %, 3^e enfant et plus : - 25 %

POUR INFORMATION
418 875-2758, poste 338

Soccer saison été 2019

Pour le chandail, vous devez faire un dépôt par chèque daté du **15 septembre 2019** au nom de la **Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier**. Le dépôt doit être remis au plus tard lors de la remise du chandail.

Seulement les joueurs des catégories U-7 et plus doivent porter les shorts et les bas aux couleurs des rapides. Vous pourrez vous les procurer en ligne ou au centre socioculturel Anne-Hébert. Ils vous seront remis en même temps que le chandail.

Comment s'inscrire

- **Sur place** : **Au centre socioculturel Anne-Hébert**;
- Au bureau du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire selon l'horaire suivant :
Lundi au jeudi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30;
Vendredi : 8 h à 12 h et 13 h à 15 h.

En ligne : Procurez-vous un nom d'utilisateur et un mot de passe, avant d'effectuer votre inscription.

Écrivez à loisirs@villescjc.com.

Vous pouvez également nous joindre par téléphone au **418 875-2758, poste 338**.

Pour plus de détails, rendez-vous à l'adresse suivante :

<https://loisircitoyens.accessite.net/scjc/public>.

Politique de remboursement

Les mêmes modalités que pour les autres activités de la Ville seront appliquées :

Frais d'administration de 10 % avec un maximum de 50 \$ sur toute demande de

remboursement de la part des participants. Tous les remboursements sont effectués par l'émission d'un chèque de la Ville. **Les frais encourus pour les affiliations (ARSQ et autres) sont non remboursables.**

Les remboursements seront émis selon les modalités suivantes :

Avant le début de l'activité

Remboursement moins les frais d'administration, si confirmation de l'annulation une semaine avant le début de l'activité.

Après le début de l'activité

Remboursement proportionnel moins les frais d'administration.

Motifs admissibles

- Maladie ou incapacité physique, billet de médecin obligatoire;
- Déménagement.

Les demandes de remboursement doivent être acheminées par écrit au courriel : loisirs@villescjc.com.





DE LA MUSIQUE, ON EN MANGE!

SOUPER SPECTACLE BÉNÉFICE

Apellmeister
École de musique

30 mars 2019, 17h au Centre Anne-Hébert

Adulte: 40\$ • Enfants (12 ans et -): 15\$

Détails de la vente des billets sur

www.ecoledemusiquek.com





215, rue Désiré-Juneau
Tél. : 418 875-2758, poste 703

Horaires de la bibliothèque

	Ouverture	Fermeture
Mardi	9 h	12 h
	13 h	21 h
Mercredi	9 h	12 h
Jeudi	9 h	12 h
	13 h	16 h 30
	19 h	21 h
Vendredi	13 h	16 h 30
	19 h	21 h
Samedi	9 h 30	12 h 30

Heure du conte en pyjama

Lilas a une belle d'histoire à raconter
aux enfants de 3 à 5 ans

Le loup qui cherchait une amoureuse



Il était une fois un gros loup noir, plutôt mignon, plutôt gentil, mais qui n'avait pas d'amoureuse. Un jour, il décida d'en trouver une. Mais comment savoir si c'était bien la louve de sa vie? Facile! Quand il la verra, il aura les jambes flagada, la cervelle en chocolat et le cœur qui bat!

Mets ton pyjama, apporte ta doudou et ton toutou et viens t'amuser avec nous!

Le 18 février 2019 à 18 h 30

Réservation obligatoire au 418 875-2758, poste 703,
avant le 15 février 2019.

Exposition Jusqu'au 18 mars 2019

Né au début des années soixante à Klagenfurt (Autriche), mais installé au Canada depuis longtemps, Markus Billard nous fait pénétrer dans l'âme de l'Europe centrale. Le peintre se souvient du petit garçon qu'il était alors que son grand-père, le peintre Robert Libeski (membre de la sécession de Vienne), fils d'un artiste bien connu du 19^e siècle, connaissait un vif succès à Vienne et à Paris.

Fort d'une formation artistique trouvée du côté de la Suisse, des États-Unis et du Canada, son art se veut une poésie visuelle qui ne doit pas dépendre d'un seul point de vue, mais résulter de la multiplicité de champs convergents (texte de Michel Bois).

Ses œuvres font aujourd'hui partie de collections privées, d'entreprises, d'institutions publiques et de musées. Installé à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier depuis une quinzaine d'années, c'est avec enthousiasme que nous vous présentons l'artiste Markus Billard.



Markus Billard
Artiste peintre

Enfin ouverte!

Venez découvrir votre nouvelle bibliothèque située au 215, rue Désiré-Juneau.
Toute l'équipe de bénévoles vous attend avec impatience!



Site Internet

Il y a deux façons d'accéder au site Internet, soit en tapant le lien suivant directement dans son navigateur : <http://scjc.c4di.qc.ca:9943>, soit en passant par le lien sur le site Web de la Ville au www.villescjc.com et en sélectionnant :

⇒ Services municipaux ⇒ Culture ⇒ Bibliothèque, puis complètement en bas de page ⇒ **cliquez ici**.

Notez bien que pour accéder à votre dossier, votre NIP est votre numéro d'abonné, c'est-à-dire les deux lettres suivies des cinq chiffres sous le code-barre de votre carte d'abonné.

Votre mot de passe, pour sa part, est formé des quatre derniers chiffres de votre numéro de téléphone!

À partir du site, vous pouvez :

- ❖ Accéder à votre dossier d'abonné pour effectuer vos renouvellements ou vérifier vos réservations;
- ❖ Consulter notre catalogue et réserver les livres que vous désirez, mais qui sont en circulation;
- ❖ Faire des suggestions d'achat si les livres que vous désirez ne sont pas au catalogue.

Projet en vue? ... Ne cherchez plus!

CONSTRUCTION JEAN GRONDIN



RBQ 5711-1155-01

TOITURE
CONSTRUCTION
RÉNOVATION

418 875-5297
jeangrondin.com

57, rte Saint-Denis-Garneau
Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, G3N 0T5

Conférence

Le mardi 12 février à 19 h
Au centre socioculturel
Anne-Hébert

Rester motivé dans un programme d'entraînement tout au long de l'année est assez ardu pour plusieurs. Venez apprendre les principes fondamentaux en entraînement et des trucs nutritionnels qui changeront votre vision des événements, tout en vous évitant bien des frustrations, ainsi que l'abandon de vos objectifs tant convoités au départ.

Inscription en ligne equipeoxygene.com



*Garder sa motivation
en entraînement*



Association chasse et pêche
CATSHALAC

Bonjour à toutes et à tous,

Nous sommes heureux de vous annoncer le début de notre nouvelle saison 2019. Nous vous invitons à consulter notre site Web pour connaître toutes nos dates et les activités qui pourraient vous intéresser.

Pêche blanche

Les dates d'activités sont du 26 janvier au 10 mars prochain. Cette année, nous offrons un rabais de 10 % sur le tarif d'entrée aux membres de l'association.

École de pêche à la mouche

Notre école de pêche a fait sa renommée pour la qualité de l'enseignement. Comme les places sont limitées, ne tardez pas à vous inscrire!

Au plaisir de vous rencontrer!

Notre site Web : www.catshalac.com

Notre adresse courriel : catshalac@gmail.com

Club de l'Âge d'Or de Sainte-Catherine

Activités à venir

Pétanque intérieure

Lundi à 13 h 15

Responsable : Doris Roy (418 875-0130)

Billard libre pour les dames

Tous les lundis à 13 h - il est important de vérifier avec

France Laprise pour confirmation (418 875-4593)

Billard pour les hommes

En équipe/jeux du 8 et du 9 - lundi et jeudi de 18 h 30 à 22 h

Straight pool - mardi de 18 h 30 à 22 h

Billard mixte

Lundi, mardi, jeudi et vendredi, à compter de 18 h 15

Mardi à compter de 12 h 30

Jeudi à compter de 13 h

Si vous êtes intéressés à vous inscrire au billard, contactez le responsable : Jean-Guy Hélie (418 875-2005)

Les mardis à la maison des Aînés - Cartes et billard

Le mardi 8 janvier

Responsables : Gaétane Boilard (418 875-3484) et

Raymonde Bélanger (418 875-1125)

Scrabble

Mercredi à 13 h 30 à la maison des Aînés

Responsable : Anick Cocks (418 264-3610)

Viactive

Tous les jeudis de 10 h à 11 h

au centre socioculturel Anne-Hébert

Offert gratuitement aux membres de 50 ans et plus

Responsable : Raymonde Bélanger (418 875-1125)

RÉSERVEZ TÔT!**Saint-Valentin (500 \$ en bourse)**

Samedi 16 février à 13 h au centre socioculturel Anne-Hébert

Tournoi de whist-militaire suivi d'un souper, musique (La Relance) et danse

Inscription de 12 h à 13 h

Ouvert au public - On porte du rouge

Cartes, souper et soirée : 30 \$

Cartes seulement : 15 \$

Souper et soirée : 25 \$

Responsables : Raymonde Bélanger (418 875-1125)

Gaétane Boilard (418 875-3484)

**4e déjeuner-conférence**

Mardi 12 mars à 9 h 30 suivi d'un mini-whist

Conférencière : Madame Martine Langlois,
Pharmacienne - Familiprix Extra de Sainte-Catherine-
de-la-Jacques-Cartier

Responsable : Pierre Miller (418 875-2602)

Sortie sucrée

Mardi 9 avril à 16 h

Au Domaine Notre-Dame à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Souper et animation

Responsable : Conrad Garneau (418 875-2335)



Le Club de l'Âge d'Or de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier remercie tous les commanditaires qui, par leur générosité habituelle, ont permis la distribution de nombreux prix de présence à nos membres lors du souper de Noël 2018.

BMR Sainte-Catherine, Bobines en couleur - Mathilde Bernier,
Cartier Resto Bar, Côté Fleur Côté Couleur - Sarah Potvin fleuriste,
Clinique Interdisciplinaire-de-la-Jacques-Cartier - Jean-François
Côté chiropraticien, IGA des Sources Sainte-Catherine, **Multivrac**
Écono - Gilles Martel, Passion Ongles - Carole Boucher, **Pharmacie**
Familiprix Nathalie Houde, Restaurant Normandin, **Pharmacie**
Proxim - Marie-Hélène Dubé, Maxime Morasse - Salon Maxi
Coiffure, **Salon de coiffure le Mistral**, Transport Marc Juneau inc.,



SPA Animaux domestiques à
DE QUÉBEC Sainte-Catherine-de-la-
Jacques-Cartier

Vous devez communiquer directement avec
la SPA de Québec pour :

- **L'abandon d'animaux**
Vous désirez vous départir de votre animal? La SPA peut le prendre et chercher à le replacer dans une nouvelle famille;
- **Les animaux errants**
Un animal erre sur votre terrain? Sachez que la SPA offre le service de capture des animaux errants;
- **La location de cages de capture**
La SPA offre le service de location de cages de capture.



418 527-9104

418 781-2665



1130, avenue Galilée
Québec (Québec) G1P 4B7



Bonjour!

Encore une fois, j'ai le plaisir de vous parler des activités passées et de celles à venir à mon école primaire des Explorateurs.

Le lundi 17 décembre dernier, nous nous sommes tous rassemblés dans le gymnase pour participer à notre activité mensuelle de lecture. Ce mois-là, c'était la lecture à la lampe de poche dans le noir qui était à l'honneur! C'est toujours très drôle! Nous pouvions même se mettre en pyjama pour l'occasion!



Durant la semaine des arts, qui avait lieu du 17 au 20 décembre, les arts plastiques, la danse, la musique et l'art dramatique (théâtre) étaient à l'honneur.

Le mardi 18 décembre, les élèves de maternelle à 2^e année ont joué à « Fais-moi un dessin! » pour s'exercer en dessin (arts plastiques). Le mercredi 19 décembre, les élèves de 3^e à 6^e année ont fait de la danse country avec le directeur. Le jeudi 20 décembre, il y avait un beau spectacle de chansons présenté par les élèves de 1^{ère}, 3^e et 5^e année. Le matin, le spectacle a été présenté à tous les élèves et il a aussi été présenté aux parents en après-midi. L'art dramatique n'a pas été au menu cette année. Peut-être l'an prochain?

Également, tout au long du mois de décembre, les élèves ont fabriqué, avec leur classe respective, une maquette d'hiver. Le 1^{er} cycle (1^{ère} et 2^e année) en une dimension, le 2^e cycle (3^e et 4^e année) en deux dimensions et le 3^e cycle (5^e et 6^e année) en trois dimensions. Nous avons exposé nos œuvres dans la bibliothèque de l'école la dernière semaine de décembre.

Dans un autre ordre d'idées, la nouvelle bibliothèque Anne-Hébert est maintenant ouverte. Nous pouvons passer directement de la bibliothèque de l'école à la bibliothèque municipale sans sortir à l'extérieur grâce à une passerelle qui a été aménagée. Nous sommes très heureux de cette nouvelle ressource à notre disposition.

Merci encore de continuer de me lire et à bientôt!

Alice Bernier

6^e année – École des Explorateurs



École secondaire Saint-Denys-Garneau

INSCRIPTION
ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020**Les avantages de Saint-Denys-Garneau...**

- Une école à proximité de la maison;
- Une utilisation des technologies marquée par l'utilisation d'outils variés;
- Des outils dignes d'un laboratoire créatif, tels que des robots et des imprimantes 3D;
- Une approche personnalisée et un fort sentiment d'appartenance;
- Des activités culturelles et scientifiques;
- Des midis de soutien aux apprentissages et devoirs;
- Un encadrement et un service à l'élève exceptionnels;
- Un voyage de fin d'année choisi par les élèves;
- Des équipes sportives interscolaires (LES BRAVES);
- Une excellente préparation académique pour avoir accès à tous les programmes disponibles en 3^e secondaire;
- Et plus encore!

Venez visiter une école dynamique qui offre des activités et des services centrés sur l'élève!

Visitez le site de l'école :

<https://cscapitale-ecole-jcartier-sdgarneau.ca/>

Visitez notre page Facebook : fb.me/EIJCSGDG

Les membres du comité environnement de l'école secondaire Saint-Denys-Garneau vous invitent à récupérer vos goupilles, attaches à pain, piles et cartouche d'encre. Vous pouvez les apporter à l'école Jacques-Cartier (pavillon La Gaillarde) ou à l'école Saint-Denys-Garneau. Ces articles sont ensuite remis à des organismes. Votre implication peut faire une différence!

**GILLES
SIMARD**
**ARPENTEUR
GÉOMÈTRE**

5260, 3^e Avenue Ouest, Suite 120
Québec, Québec G1H 6G7

Téléphone: 418-623-9588

Télécopieur: 418-623-9800

Courriel: g.simard@geometris.ca



Organisée par les élèves du secondaire

**Jeudi 4 avril
14 h à 20 h 30**

10, rue des Étudiants - gymnase

DONNEZ DU SANG. DONNEZ LA VIE.





Église Sainte-Catherine

Messes à intention commune

Les messes avec intention commune sont célébrées le 3^e dimanche de chaque mois à 9 h

Dimanche 17 février 2019 à 9 h

Denise Bertrand
Irénee Cantin
Aline Juneau
Laurent Marcotte
Albert Pageau (9e ann.)
Joseph et Josée Plante
Les défunts de la famille
St-Pierre
Famille Jacqueline et Joseph
Vallières

Georgette Lachance Boucher
Réjean Desrochers
Mariette Légaré
Aline Moisan
Jeannot Paul
Familles Rousseau et Morin
Jeannine et Jean-Louis Trudel
Francis Whitehead

Vous pouvez aussi consulter le semainier paroissial pour la liste complète.



LE COMPTOIR DES AUBAINES
Donner • Vendre • Aider

COMPTOIR DES AUBAINES (Sous-sol de l'église Sainte-Catherine)

<http://comptoiraubainesste.wix.com/stecath>

Tél. : 418 875-1771

LUNDI – MARDI – MERCREDI – JEUDI	9 h à 16 h
MARDI – VENDREDI	19 h à 21 h
SAMEDI	13 h à 16 h



INAUGURATION DE LA NOUVELLE PAROISSE DE LA-TRANSFIGURATION-DU-SEIGNEUR

Communiqué

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, le 15 janvier 2019 –Dimanche 6 janvier dernier, à l'occasion de la Fête de l'Épiphanie, a eu lieu à l'église de Saint-Augustin la messe inaugurale de la nouvelle paroisse de La-Transfiguration-du-Seigneur. Une foule imposante constituée des membres des anciennes paroisses de Saint-Augustin, Sainte-Catherine et Saint-Félix de Cap-Rouge était massée dans l'église pour célébrer ce moment historique.

En introduction, l'accompagnatrice diocésaine et représentante de l'évêque, Mme Marcelle Larivière, a rappelé les grandes étapes de la constitution de la paroisse et a remercié les nombreux bénévoles des trois communautés à l'oeuvre dans ce grand chantier. La démarche de regroupement des trois paroisses de la communion de communautés de Lorette-Ouest fut amorcée en 2012, à l'invitation de l'Archevêque de Québec, Mgr Gerald Cyprien Lacroix, cardinal. C'est le Comité de transition sur les réaménagements pastoraux (CTRP) qui a travaillé à l'élaboration du projet de regroupement juridique déposé à Mgr Lacroix en juin dernier. Le vocable retenu, *La-Transfiguration-du-Seigneur*, avait été suggéré parmi 85 propositions différentes qui furent adressées par les paroissiens des trois communautés à l'automne 2017 dans une activité de sondage.

La messe était présidée par le curé, l'abbé Léopold Manirabarusha, et co-célébrée par les vicaires Pierre Labranche et Gérard Bilodeau. Des paroissiens issus des trois communautés faisaient le service à l'autel ainsi que les lectures. Le Choeur Saint-Félix, la chorale paroissiale de Saint-Augustin et la chorale d'enfants La Voix des Jeunes de Sainte-Catherine assuraient l'animation musicale, sous la direction générale de Mme Audrey Boulianne de Saint-Augustin.

L'abbé Léopold a profité de ce premier rassemblement paroissial pour présenter le directeur général, M. Patrick Bouillé, ainsi que l'ensemble de l'équipe pastorale formé du curé, des deux vicaires, de l'agente de pastorale Pamela Groleau, des intervenantes Catherine Tremblay et Marie-Josée Bertrand et du stagiaire André Guénette. Ce fut également l'occasion de procéder à l'assermentation officielle de la première présidente de la nouvelle assemblée de fabrique, Mme Francine Dorval. Mme Dorval était présidente du CTRP et a occupé la fonction de présidente au cours des dix dernières années à Saint-Félix de Cap-Rouge.

Au terme de la célébration, la "galette des rois" et des breuvages furent servis aux fidèles rassemblés dans un moment d'échanges fraternels. Un signet a été remis à tous en souvenir de cet événement mémorable.

Rappelons que malgré le regroupement juridique des trois paroisses, les services seront maintenus dans les trois bureaux actuels. Le siège social sera toutefois situé à Saint-Félix de Cap-Rouge, au 1460, rue Provancher. Prenez note que le bureau de Sainte-Catherine situé au 2, rue Jolicoeur, est ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h (fermé le mercredi).

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site Web : www.latransfiguration.com

Source : Patrick Bouillé, directeur général - Paroisses Saint-Augustin, Sainte-Catherine et Saint-Félix

Téléphone : 418-875-3313, courriel : pbouillepb@gmail.com,

site Web : <http://communautedes3clochers.com/>





La toponymie présente l'origine et la signification des noms de rues, de parcs et autres endroits publics qui se trouvent sur le territoire municipal.

La Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier a mandaté la Société d'histoire catherinoise pour effectuer les recherches nécessaires sur l'origine de ses noms de rues dans le but de constituer un répertoire de tous ses toponymes. Ce mois-ci, nous vous présentons la rue du Levant qui fait partie d'un secteur qui a comme thème les vents.

Toponyme : Rue du Levant

Localisation : Secteur sud-ouest entre le parc industriel et la rue Laurier

Raison du choix de ce toponyme : Cette rue est située dans un secteur où les voies de communication sont identifiées par des noms de vents qui soufflent sur la France. Ce choix a été motivé par le jumelage de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier à Palavas-les-Flots, une station balnéaire de la Méditerranée située au sud de Montpellier.

Résolution : numéro 499-2006

Date : 2006-11-27

Le levant est un vent de l'est, doux et très humide qui souffle du sud de la France jusqu'au détroit de Gibraltar. Il part d'une zone de haute pression située sur l'Europe de l'est et descend vers une zone de basse pression située sur le golfe de Gascogne, en Atlantique. Le levant amène avec lui un temps nuageux et de la pluie. Il souffle le plus fréquemment l'automne, l'hiver et le printemps et peut devenir rapidement un vent de tempête. En longeant les reliefs montagneux du sud de la France, il s'élève vers les sommets et produit de grandes quantités de nuage ce qui peut provoquer de graves inondations en déversant des pluies diluviennes en peu de temps. Il lui arrive aussi de souffler l'été par beau temps, on l'appelle alors le levant blanc. Lorsque le levant arrive à Gibraltar, il s'accélère en passant dans le détroit et l'air humide, en s'élevant le long du rocher, produit un nuage particulier qui part du sommet et s'étire au dessus de la ville.

Références et sources de l'information :

Météo France, les vents régionaux; Climats et voyages-Gibraltar

Auteur de la fiche :

Monique Dussault pour la Société d'histoire Catherinoise



Photo 1 - Carte Météo France

Photo 2 - Nuage sur Gibraltar, Climats et voyages



Cercle de fermières Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

En ce beau mois de février frisque, que l'amitié et l'amour vous réchauffent le cœur!

Pour les jeunes inscrits aux ateliers du samedi, il y aura une rencontre le samedi 6 février de 9 h 30 à 11 h.

La réunion mensuelle du Cercle se tiendra le mardi 19 février à 19 h 30 à la salle « *Le Torrent* » du centre socioculturel Anne-Hébert.

Notre local « *Un habit de lumière* » est ouvert tous les mardis de 13 h à 16 h et les jeudis de 18 h 30 à 21 h. Bienvenue aux membres ainsi qu'à celles qui seraient tentées de mieux nous connaître et échanger sur différents projets de création. Il nous fera plaisir de vous accueillir.

Bienvenue à toutes!



Suivez-nous sur Facebook

www.facebook.com/cerclefermieresscj

Lise Fillion

Communications et recrutement



Chevaliers de Colomb - Conseil 446 Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier



À la suite de la Parade de Noël, nous tenons à féliciter les gagnants de différents concours rattachés à cette activité soit :

- Tirage 3 ski et toboggan : Madame R. Higgins;
- Déco sur parcours : Famille Lévesque et famille Hamel;
- Prix de participation : L. Rainville – J. Plamondon – M. Lévesque – J. Fournel – J.F. Morin – H. Lesmerises.

Pour le souper, plus de 312 personnes ont pu déguster notre fameux spaghetti gracieuseté du Restaurant Normandin et de Dolbec International inc.

Nous profitons aussi de l'occasion pour remercier tous ceux qui ont participé à la réussite de l'activité : Ville, commanditaires, citoyens et enfin les Chevaliers qui ont su encore une fois s'impliquer. Tout cela pour vous dire : Rendez-vous en Décembre 2019...

Pour tout commentaire ou idée, envoyez-nous un courriel : CdeC446@gmail.com

*Joindre les Chevaliers de
Colomb vous intéresse?*

*Contactez monsieur Gérald Juneau
au 418 875-1279*

Souper homard le 1^{er} juin prochain

Formez-vous un groupe! Formez-vous une table!

Homard : 55 \$

Menu alternatif : 45 \$

Quantité limitée

Robert Laplante 418 875-4521

Gérald Juneau 418 875-1279





Maison des Jeunes



Mdj Ste-Catherine Animateurs—Intervenants



418 441-8991



www.mdjstecatherine.com

la photo du mois!



Notre soirée de Noël



Merci, Alain Juneau, de nous avoir conduit lors de cet événement!

Voilà une photo de la Parade de Noël qui se déroulait le 15 décembre dernier.

Nous tenons à remercier les Transports Marc Juneau de nous avoir si gentiment prêté un minibus que nous avons pu décorer à l'image de notre thème du Grincheux.

Laissez-vous conduire!

4 départs par jour
2 express par jour vers Québec et Sainte-Foy

TCJC
Transport Jacques-Cartier

418 844-2160
tcjacquescartier.com

Parc de glisse
OUVERT
Information
418 875-2758 # 9

*Votre notaire,
un partenaire de confiance!*

Mario Boilard
Notaire et
conseiller juridique
mboilard@notarius.net

Olivier Juneau-Boilard
Notaire et
conseiller juridique
olivierboilard@notarius.net

QUAND AVEZ-VOUS RÉVISÉ VOTRE TESTAMENT ET VOTRE MANDAT?

Un testament et un mandat ça se change

Un mariage en premières nocces ou en secondes nocces, le choix d'un nouveau compagnon ou d'une nouvelle compagne de vie et la naissance d'un enfant sont autant d'événements exigeant le réexamen de votre testament et de votre mandat. Il en va de même pour un divorce, une séparation ou encore un décès. Si vous négligez de le faire, vous pourriez vous placer, et placer les autres, dans une situation difficile. Relisez votre testament et votre mandat.



BOILARD, RENAUD
NOTAIRES INC.

Téléphone : 418 875-1671
Sans frais : 418 254-8924
www.boilardrenaud.com

Siège social - Saint-Raymond

Places d'affaires

- Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
- Val-Bélair
- Cap-Santé
- Pont-Rouge

Société d'horticulture et d'écologie de la Jacques-Cartier



Bonjour à tous,

Février est le mois idéal pour planifier nos aménagements et nos achats de semences. Vous aurez peut-être la chance de faire des échanges de semences pour diversifier votre garde manger ou celui des insectes que vous souhaitez attirer à vos jardins. Soyez alerte à ce qui s'offre à vous.

Vous êtes conviés le 21 février à une conférence sur les aménagements comestibles : réunir l'ornemental à l'alimentaire. Nous vous souhaitons une Joyeuse Saint-Valentin. Laissez-vous guider et découvrez avec nous de nouvelles façons de faire.

Bienvenue à tous!

CONFÉRENCE

LES AMÉNAGEMENTS COMESTIBLES - RÉUNIR L'ORNEMENTAL À L'ALIMENTAIRE

Ouvert
à tous



Le jeudi 21 février 2019 à 19 h 30

Salle Le Torrent du centre socioculturel Anne-Hébert

Conférencière : Madame Johane Boucher

Les aménagements comestibles font partie de ces tendances horticoles en forte croissance. Née des milieux urbains où les espaces sont souvent restreints, cette approche permet de réaliser dans un seul espace des aménagements qui réunissent l'ornemental et l'alimentaire. En plus d'embellir son coin de vie et de s'amuser, on donne un coup de pouce à la planète et on s'offre le plaisir de consommer des aliments frais, sains et accessibles.

La conférence portera sur des idées de combinaisons végétales appétissantes, des conseils pour planifier, entretenir et apprécier sa propre production de légumes annuels, petits fruits, fines herbes et fleurs comestibles. Venez rencontrer madame Johane Boucher, propriétaire du jardin FloreSsens.

Elle saura piquer votre curiosité et répondre à vos questions.

Coût : 5 \$ membre - 10 \$ non-membre - Payable à l'entrée

Info : Viviane (581 994-4501) ou Nancy (418 875-2343)

shej-c@hotmail.com

Retrouvez notre agenda au <http://www.villescjc.com>

RE/MAX L'Équipe MASSON



Christine Blanchet-Caron
adjointe administrative

Jonathan Savard
courtier immobilier
résidentiel

Karine Verrault
adjointe
administrative

Frédéric Masson
immobilier inc.

Françoise Pagé
courtier immobilier
agréé inc.

Marie Tremblay
courtier
immobilier

Mike Siskini
courtier immobilier
résidentiel

Patrick Veilleux
courtier
immobilier

LEADER de l'immobilier dans notre région depuis 2005

UNE VENTE AUX 2 JOURS*

*Source RE/MAX Accès, statistiques cumulatives depuis 2012, transactions annuelles.



RE/MAX @ccès
agence immobilière



875-5551 | 948-1000
Frederick Masson.com

Répertoire des services municipaux et communautaires

Administration municipale

• 2, rue Laurier •

Courriel : info@villescjc.com

• 418 875-2758

Beaulieu Vanessa	Service à la clientèle et requêtes	111
Bernier Isabelle	Greffière adjointe	105
Brisson Lise	Taxes et évaluation	107
Cloutier Julie	Trésorière	104
Germain Manon	Taxes, évaluation et comptabilité	108
Girard Nathalie	Adjointe administrative au greffe	117
Grenier Marcel	Directeur général	101
Higgins Nathalie	Taxes, évaluation et comptabilité	109
Juneau-Larivée Émilie	Trésorière adjointe	116
Lachance Francine	Comptabilité	106
Moisan Isabelle	Secrétariat direction générale et mairie	103
Trudel Sylvie	Archives	110

Service techniques

1, rue Rouleau

Arsenault Sophie	Inspectrice adjointe	262
Baribeau Nancy	Adjointe administrative	254
Bérubé Pascal	Inspecteur et directeur adjoint urbanisme	246
Blanchette Marco	Inspecteur adjoint	258
Careau Martin	Directeur Serv. tech. et directeur général adjoint	230
Houde Yves	Chef de la Division hygiène du milieu	248
Laroche Rosalie	Conseillère en urbanisme	247
Leclerc-Robitaille Ève	Adjointe administrative et réceptionniste	235
Mundviller Simon	Chargé de projet	240

Service des loisirs

22, rue Louis-Jolliet

Delisle Christine	Adjointe administrative	355
Gingras Éric	Technicien en loisir	339
Lafrance Simon	Coordonnateur sportif	341
Langlois Lise	Directrice	329
Lévesque Manon	Adjointe administrative et réceptionniste	338

Bibliothèque Anne-Hébert

215, rue Désiré-Juneau

Accueil		703
Roger Geneviève	Responsable	701

Organismes communautaires et de loisirs

ORGANISME	RESPONSABLE	•	•	•/COURRIEL
131 ^e Groupe Scout SCJC	Lise Rainville			581 999-4407
Ass. Chasse et Pêche CATSHALAC	Robert Danis			581 748-2636
Cercle de Fermières SCJC	Hélène Laplante			418 875-4521
Chevaliers de Colomb—Conseil 446	Mario Jacques			418 264-7676
Club de l'Age d'or SCJC	Raymonde Bélanger			418 875-1125
Club de ski de fond Hus-Ski	Lise Rivard			hus-ski@hotmail.com
Club des Cavaliers de Sainte-Catherine	Lise Lapointe			418 875-5279
Club motoneige de La Jacques-Cartier	Pierre Petitclerc			418 875-2650
Club Optimiste SCJC	Louise Dugal			418 906-8151
Comité des locataires - place du Geai-Bleu	Ghislaine Laviolette			418 353-2774
Comité d'orientation et de dépannage	Pierre Plamondon			418 441-8840
Comptoir des aubaines	Philippe Bertrand			418 875-3038
Coop. d'Habitation Sainte-Catherine	Danielle Bélanger			418 875-3055
Corp. du bassin de la Jacques-Cartier	Antoine Bourke			418 875-1120
Corp. du site de la seigneurie de Fossambault	Serge Proulx			418 875-0142
Corp. des artistes et artisans de la J.-Cartier	Lucy Garneau			418 875-3482
École de musique Kapellmeister	Patrick Chamberland			418 441-8254
Ensemble vocal Ontaritz et les Jeunes de coeur	Murielle Paré			418 875-3566
Événements Sainte-Catherine-de-la-J.-C.	Pierre Simard			418 802-5825
Fabrique Sainte-Catherine	Presbytère			418 875-3313
Fondation médicale de la J.-Cartier	Marielle Robitaille			418 875-2240
Gestion Santé Sainte-Catherine	Manon Joncas			418 875-0600
Maison des jeunes	Isabelle Morin			418 441-8991
Popote et Multi-Services; Vis-ta-vie	France Lantagne			418 845-3081
Société de la piste Jacques-Cartier/Portneuf	Alexandra Goyer			418 337-7525
Société d'histoire Catherinoise	Denis Blanchet			418 875-4242
Société d'horticulture et d'écologie de la J.-C.	Nancy Simard			418 875-2343
Troupe de danse Logarithmique	Julie Fréchette			logarithmique@hotmail.com

Caserne incendie

4251, route de Fossambault

Lavoie Martin	Directeur	601
Officier de garde		
(en tout temps pour info ou permis de brûlage)		418 955-6269

Garage municipal

4300, route de Fossambault

Genois André	Chef de la Division transports	504
Rochette Steve	Chef de la Division parcs et bâtiments	503
Roy Pierre	Directeur adjoint aux Travaux publics	502
Soucy-Ouellet Stéphanie	Adjointe administrative	501

Numéros de téléphone importants

SERVICES MUNICIPAUX LORSQUE BUREAUX FERMÉS (bris d'aqueduc, arbres tombés, etc.)	418 875-0911
SÛRETÉ DU QUÉBEC RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	1 877-841-3911
Pavillon Desjardins	418 875-2758 n° 401
Pavillon des Sports (bureau)	418 875-0654
CLSC de La Jacques-Cartier	418 843-2572
Centre Médical Sainte-Catherine-de-la-J.-Cartier	418 875-0600
Clinique Réseau Val-Bélair (Gr. de médecine familiale)	418 476-1473
Centre Anti-Poison	418 656-8090
Pharmacie Familiprix Extra	418 875-2025
Pharmacie Proxim	418 875-5335
Pharmacie Uniprix Claude Noël	418 875-5500
Société protectrice des animaux (SPA)	418 527-9104
Site d'enfouissement	1 866-760-2714

Organismes supramunicipaux

MRC de La Jacques-Cartier	418 844-2160
Centre local dévelop. économique de La Jacques-Cartier	418 844-2358

Services et institutions

Ass. des gens d'affaires de SCJC	info@agascjc.com
Bureau de poste	418 875-4271
Caisse populaire St-Raymond-Ste-Catherine	418 875-2744
Carrefour Jeunesse Emploi Portneuf	418 875-2455
Centre de la petite enfance Joli-Cœur	418 875-4544
CLSC de La Jacques-Cartier	418 843-2572
Coop. de câblodistribution Ste-Cath.-Foss.	418 875-1118
École de foresterie Duchesnay	418 686-4040 n° 4055
École Jacques-Cartier	418 686-4040 n° 4021
École Saint-Denys-Garneau	418 686-4040 n° 4066
Office Mun. d'Habitation	418 284-0016
Régie rég. matières résiduelles	1 866-760-2714
Service de garde école J-C	418 686-4040 n° 3214
Transport Adapté de La J-C	1 877-224-6174
Transport collectif de La J-C	418 844-2160

Bureaux des députés

M. Joël Godin, député fédéral	418 870-1571
M. Éric Caire, député provincial	418 877-5260

Urgences

9-1-1

POMPIER AMBULANCE POLICE
PREMIER RÉPONDANT

Police Sûreté du Québec :
Urgence Cellulaire *4141
Urgence 24 heures 310-4141



PARC DE GLISSE DU Grand-Héron

PATIN | GLISSADE | SKI DE FOND | RAQUETTE

Ski de fond et raquette

Du ski de fond et de la raquette pour toute la famille. Le Chemin de La Liseuse, longeant la rivière Jacques-Cartier, est entretenu quotidiennement pour le ski de fond. À partir du pavillon des Sports, vous pouvez pratiquer la raquette hors piste dans un décor enchanteur. Distance ski de fond : 14 km aller-retour, possibilité de rejoindre le Centre de plein air Dansereau à Pont-Rouge pour un total de 30 km aller-retour.

Activités sur glace et glissade

Le sentier de glace d'une distance de 2,5 km est formé de boucles aménagées en forêt. Il est disponible uniquement pour le patinage libre. La patinoire avec bandes de 85 par 200 pieds et la patinoire sans bande sont utilisées exclusivement pour le hockey libre, les ligues de hockey ou hockey-bottine. Le port du casque, de la visière, du protège-cou et des gants est obligatoire. Pensez à votre sécurité.

Pour le plaisir des petits, **glissade en neige damée d'une hauteur de 20 pieds.**



TARIFICATION JOURNALIÈRE

Ski de fond ou activité sur glace (glissade incluse)

* Résident	Gratuit
Enfant de 12 ans et moins (non-résident)	Gratuit
13 à 17 ans (non-résident)	4 \$
Adulte (non-résident)	7 \$

LAISSEZ-PASSER SAISONNIER (NON-RÉSIDENT)

Ski de fond ou activité sur glace (glissade incluse)

	Par personne	2 personnes même adresse
Adulte	50 \$	90 \$
13-17 ans	30 \$	

Forfait (donnant accès à toutes les activités du parc)

	Par personne	2 personnes même adresse
Adulte	85 \$	145 \$
13-17 ans	45 \$	

LOCATION ET PRÊT DE MATÉRIEL

	COÛT
Patins	5 \$
Traineau (pour patinoire)	5 \$
Barre d'apprentissage (easy-skater) ou carpette (glissade)	Gratuit

SERVICE

	COÛT
Aiguisage de patins	8 \$

HORAIRE RÉGULIER

Lundi au jeudi : 10 h à 16 h 30 et 18 h 30 à 21 h

Vendredi : 10 h à 16 h 30 et 18 h 30 à 22 h

Samedi : 10 h à 22 h Dimanche : 10 h à 21 h

EN RAISON DES CONDITIONS CLIMATIQUES, LE PARC DE GLISSE PEUT FERMER À TOUT MOMENT.

INFORMEZ-VOUS SUR L'OUVERTURE ET LES CONDITIONS JOURNALIÈRES EN TÉLÉPHONANT AU 418 875-2758, POSTE 9.

Procurez-vous le laissez-passer résident. Évitez les files d'attente!

Le laissez-passer est obligatoire pour tous les résidents de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier pour entrer au parc de glisse. Il doit être visible en tout temps sur le site! Comment vous le procurer?

Lors de votre visite au pavillon Desjardins, lorsque le parc de glisse est ouvert.

NOUS VOUS SUGGÉRONS DE VENIR VOUS LE PROCURER LA SEMAINE OU EN SOIRÉE.

ÇA NE PREND QUE QUELQUES MINUTES!

